

LIGNE

115**THOUARS ↔ CHINON**

THOUARS	Lycée Jean Moulin
	Gare SNCF
	Place du Boël
PAS DE JEU	Centre
ST-LAON	Centre
ARCAY	Carrefour D19 / D59
MOUTERRE SILLY	La Batie
LOUDUN	Cité Grillemont
	Porte Mirebeau
	Aire d'échange du Bellay
BASSES	Route D759
BEUXES	Mairie
BASSES	RD 759
LOUDUN	Air d'échange du Bellay
	Porte Mirebeau
	Place Jeanne D'Arc
	Gare SNCF

Notre plateforme téléphonique vous répond au **0970 870 870**
du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local).

LIGNE

115**CHINON → THOUARS**

TOUTE L'ANNÉE			
JOURS DE CIRCULATION		ImMj---	----v--
N° DU CAR	115C01R	115C02R	
CHINON	Gare SNCF	19:45	21:00
	Place Jeanne D'Arc	19:47	21:02
	Statue Rabelais	19:48	21:03
	St Jacques	19:50	21:05
	St Lazar	19:51	21:06
LA ROCHE CLERMAULT	Route D759	19:58	21:13
BEUXES	Mairie	20:04	21:19
BASSES	RD 759	20:11	21:26
LOUDUN	Air d'échange du Bellay	20:16	21:31
	Porte Mirebeau	20:21	21:36

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur Transports.nouvelle-aquitaine.fr.
Pensez à vous reporter aux renvois.

VACANCES SCOLAIRES 2025/2026

Rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025
Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'Hiver : du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026
Vacances de Printemps : du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026
Pont de l'ascension : du vendredi 15 mai 2026 au lundi 18 mai 2026
Vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

PÉRIODE SCOLAIRE			
JOURS DE CIRCULATION		ImMjv--	----v--
N° DU CAR	115S01R	115S02R	115S03R
CHINON	Gare SNCF	06:30	07:00
	Place Jeanne D'Arc	06:31	07:02
	Statue Rabelais	06:32	07:03
	St Jacques	06:34	07:04
	St Lazar	06:35	07:06
LA ROCHE CLERMAULT	Route D759	06:40	07:14
BEUXES	Mairie	06:46	07:20
BASSES	RD 759	06:53	07:27
LOUDUN	Aire d'échange du Bellay	07:01	07:33
	Porte Mirebeau	07:07	07:38
	Cité Grillemont	07:10	18:00
MOUTERRE SILLY	La Batie	07:14	-
ARCAY	Carrefour D19 / D59	07:19	-
ST-LAON	Centre	07:24	-
PAS DE JEU	Centre	07:28	-
THOUARS	Place du Boël	07:42	-
	Gare SNCF	07:45	18:18
	Lycée Jean Moulin	07:50	

CARS
RÉGIONAUX

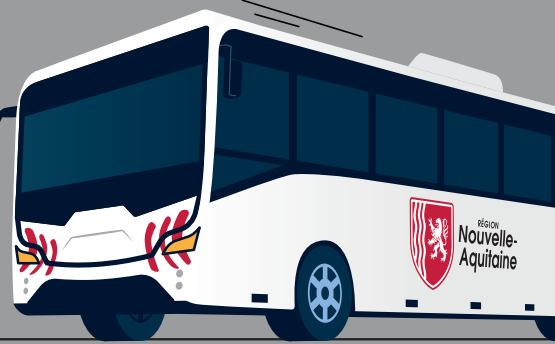
LIGNE

115**Horaires**

Du 01/09/2025

Au 31/08/2026

sauf jours fériés



Facilitez vos déplacements avec
MODALIS

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

Où acheter votre titre de transport ?

VIA L'APPLICATION MOBILE MODALIS

pour tous les titres, sauf titres solidaire, annuel et groupe.



Disponible sur
Google Play
Télécharger dans
l'App Store



EN LIGNE

Commandez et/ou rechargez votre carte Modalis sur votre e-boutique accessible sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

À BORD DES CARS

Vous pouvez acheter les tickets unitaires (tout public et solidaire) et aller/retour.

Horaires, plans, tarifs... toutes les infos sur votre réseau sont sur

TRANSPORTS. NOUVELLE-AQUITAINE.FR

Rubrique cars régionaux
> Vienne



Et pensez à vous abonner à l'info trafic : grèves, retards, intempéries, soyez alertés en temps réel par sms ou email des conditions de circulation.

POUR UN VOYAGE SEREIN



- Je fais signe au conducteur pour demander l'arrêt du car,
- Je fais l'appoint pour l'achat du ticket,
- Je valide ma carte, même en correspondance.

LIGNE
115

THOUARS → CHINON

TOUTE L'ANNÉE

	JOURS DE CIRCULATION	TOUTE L'ANNÉE		
		I-----	ImMju--	-----d+F
N° DU CAR	115C01A	115C02A	115C03A	
LOUDUN	Porte Mirebeau	06:07	07:50	17:00
	Aire d'échange du Bellay	06:12	07:55	17:05
BASSES	RD 759	06:18	08:01	17:11
BEUXES	Mairie	06:25	08:08	17:18
LA ROCHE CLERMAULT	Route D759	06:31	08:14	17:24
CHINON	St Lazar	06:38	08:21	17:31
	St Jacques	06:39	08:23	17:32
	Statue Rabelais	06:40	08:24	17:35
	Place Jeanne D'Arc	06:41	08:25	17:36
	Gare SNCF	06:42	08:26	17:37

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur [Transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr). Pensez à vous reporter aux renvois.

VACANCES SCOLAIRES 2025/2026

Rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'Hiver : du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026

Vacances de Printemps : du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026

Pont de l'ascension : du vendredi 15 mai 2026 au lundi 18 mai 2026

Vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

PÉRIODE SCOLAIRE

	JOURS DE CIRCULATION	PÉRIODE SCOLAIRE			
		I-----	--M----	Im-jv--	
N° DU CAR	115S01A	115S02A	115S03A	115S04A	
THOUARS	Lycée Jean Moulin		12:15	17:05	18:23
	Gare SNCF	07:00	12:24	17:12	18:32
	Place du Boël	-	12:27	17:17	18:36
PAS DE JEU	Centre	-	12:42	17:30	18:49
ST-LAON	Centre	-	12:45	17:33	18:52
ARCY	Carrefour D19 / D59	-	12:48	17:36	18:54
MOUTERRE SILLY	La Batie	-	12:51	17:40	18:58
LOUDUN	Cité Grillemont	07:33	12:55	17:44	19:02
	Porte Mirebeau	07:35	12:57	17:48	19:04
	Aire d'échange du Bellay	07:41	13:02	17:55	19:09
BASSES	RD 759		13:08	18:00	19:15
BEUXES	Mairie		13:15	18:08	19:22
LA ROCHE CLERMAULT	Route D759		13:21	18:15	19:28
CHINON	St Lazar		13:28	18:20	19:35
	St Jacques		13:29	18:23	19:36
	Statue Rabelais		13:31	18:25	19:38
	Place Jeanne D'Arc		13:32	18:26	19:39
	Gare SNCF		13:33	18:28	19:40



Des tarifs pour tous les besoins de déplacement

En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2024

Voyages

simple :

**2€
50**
tout public

**0€
40**
tarif solidaire*



aller/retour : par 10 :

**4€
50⁽¹⁾**
tout public

20€
tout public

Pass

hebdo : **18€⁽²⁾**

mensuel : **45€⁽³⁾**



annuel : **450€⁽⁴⁾**

Le saviez-vous?
La Région Nouvelle-Aquitaine finance 90% de votre voyage

Accès gratuits :
Enfant - 4 ans,
accompagnant PMR**,
ancien combattant
(sur présentation de la carte)

Voyager en illimité :
pensez aux formules d'abonnement
(pass hebdo, mensuel, annuel).

Jeunes -28 ans :
-50% sur les 10 voyages et le pass hebdo, mensuel, annuel.

Bon à savoir :
prise en charge de votre abonnement à 50% minimum par votre entreprise, renseignez-vous auprès de votre employeur !

(1) Aller-retour dans la même journée.
(2) Valide 7 jours qui peut débuter n'importe quel jour de la semaine.
(3) Calendrier du 1^{er} au 30 ou 31.
(4) Engagement sur 12 mois. En cas de non-utilisation totale ou partielle, et quel qu'en soit le motif, aucun remboursement même partiel ne pourra être remboursé.
* Sous conditions de ressources.
** Personne à Mobilité Réduite.